L'INTERSYNDICALE PNC

Nov 2019

L'HISTOIRE DU VERRE À MOITIÉ PLEIN

Si l'on doit croire la lecture de l'histoire récente, les PNC seraient dans le syndrome du verre à moitié rempli : il y a les adhérents de l'Intersyndicale qui ont donné le feu vert à 73% (UNSA PNC) et 66% (SNPNC) ainsi que l'UNAC pour la signature du dernier avenant à l'ACG qui accompagne la mise en place d'un nouveau service et ceux du SNGAF qui à 82%, ont dit « non » (NB : La consultation du SNGAF étant publique sans aucune authentification d'accès, pouvons-nous nous fier à ces résultats puisque n'importe qui a pu voter et plusieurs fois de surcroit ?)



Seulement cette lecture pose une question majeure : dans 2 ans il va falloir renégocier un Accord collectif qui évitera aux PNC d'être "à poil" ! Et si ces résultats sont fondés, bien que surprenants dans leur disparité, on ne peut constater qu'une fracture dangereuse chez les PNC qui n'augure rien de bon pour la suite. La division étant une faiblesse toujours appréciée par des dirigeants ou des actionnaires.

Mais ce qui pose avant tout question, c'est : pourquoi avoir refusé de signer cet avenant ??!

Rappelons quand même, que la direction a la totale légitimité de définir sa ligne stratégique, le réseau, l'offre ou encore l'image de notre Compagnie. Nous, syndicats, qui sommes dans un modèle français, nous ne sommes pas dans la cogestion et nous n'avons ni les compétences, ni la prétention d'être Calife à la place du Calife! Notre rôle est de protéger les salariés dans leurs conditions de travail et de rémunération avant tout.

Or, la mise en place de ce nouveau produit, qui est en quelque sorte un hybride entre le Y et le M, n'existant pas dans notre ACG actuel et ne répondant pas aux grilles de composition équipage signées dans l'ACG, pouvait être appliquée par une simple note de direction.

Nous avions donc un choix: laisser la direction imposer ce nouveau service avec de nouvelles configurations équipages en unilatéral ou bien profiter de cette occasion pour signer un avenant à notre Accord qui ne comporte que du PLUS pour les PNC.

Nos adhérents ont choisi.

Et cela tombe bien car c'était également le choix des 3 sections syndicales SNPNC, UNSA PNC et UNAC qui ont préféré **obtenir des mesures supplémentaires réelles pour les PNC** :

- Une stabilité planning pérenne sur toute la durée de l'Accord (même avec certaines restrictions, car évidemment nous souhaiterions mieux, mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras...)
- Une prime pour service accompli à Noël jusqu'à 360 euros (la compagnie pouvait s'en passer, car les vols à Noël n'ont pas vocation à disparaitre pour autant...)
- La disparition des rotations adaptées (bon OK il reste les déros, mais un tiens vaut mieux...)
- La préparation des couchettes dans les PRE qui étaient un irritant quotidien (à part pour les amoureux du sac à viande...)
- Une journée JOKER posable à J jusqu'à 45 minutes avant le pointage et jusqu'à 3 journées Joker sur l'année IATA suivante si cette disposition n'est pas utilisée (d'accord, il y avait déjà le joker grève pour les personnes généreuses qui préfèrent offrir un 30ème à la compagnie...)
- L'obtention de RADD pour la pénibilité engendrée par des défauts de maintenance

Bref de « petites avancées » pour certains, mais qui nécessitaient cependant la signature de cet avenant, sinon c'était NADA, rien du tout, que tchi, peau d'balle, tintin, des nèfles, walou, peanuts, keud...

La surenchère tout le monde sait faire, mais nous sommes élus pour nous engager et avoir des résultats concrets.

Et en terme de résultats, peut-être serait-il bon de faire un petit "refresh" de ce nous avons obtenu en apposant notre signature et en prenant le risque de déplaire par souci d'améliorer le quotidien et la rémunération des PNC ces dernières années.

Depuis la signature du dernier Accord Collectif en 2017, notre engagement a permis des avancées concrètes dans plusieurs domaines :

POUVOIR D'ACHAT

Maintien de notre niveau de rémunération et de son augmentation automatique avec l'ancienneté (aussi appelée GVT et qui était la cible n°1 de la direction d'avant dans la négociation du dernier ACG)

Augmentation de 4%, après une lutte difficile, lors des NAO de 2018 (qui n'est pas aussi forte que l'augmentation des pilotes, mais rappelons au passage que la cohésion d'une corporation fait sa force...)

Paiement possible de TOUS les RADD

Revalorisation de la PUA à 1500€

Majoration pour service accompli à Noël

OK Vol

Paiement forfaitaire des IKV au maximum pour les déplacements du domicile à l'aéroport le plus proche

Maintien du périmètre de notre CE, aujourd'hui CSE, qui met "un peu" de beurre dans les épinards pour nos vacances, colos et activités socio-culturelles.

Billets XCREW (XCM)

EMPLOI et DEVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE

Signature d'un accord pour la réintégration des PNC de JOON et du réseau qui avait été soustrait à AIR France avec plus de 650 embauches à la clé, des promotions CC et CCP par centaines, des centaines d'embauches pour les alternants, CDD et bientôt des PNC de HOP, XL Airways ou encore Aigle Azur

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE QUOTIDIENNE

Accord Collectif de 5 ans qui représente un bouclier pour notre métier

Stabilité planning (pour moins pénaliser les personnes en arrêt maladie ou AEM...)

Stabilité des dispersions

Amélioration des journées JOKER

Disparition des rotations adaptées

DDA 2, amélioration de la pose

Anticipation des sorties de planning

Choix des Rythmes sur MC

Bourses d'échange

Reprise des préparations des couchettes

Maintien de l'hébergement commun PNC/Pilotes

Mise en place du TAF

Nous savons faire du bruit et mener le combat, nous l'avons prouvé à plusieurs reprises, mais dans un but unique : obtenir un maximum de mesures concrètes que le PNC puisse vivre dans son quotidien.

Il faut croire que nous n'avons pas été si dociles ces dernières années puisque deux Présidents ont choisi de jeter l'éponge.

Alors oui, nous aussi, nous avons conscience que la direction cherche à optimiser les coûts sur notre travail et notamment en mettant en place ce nouveau service qui s'aligne sur une hyper concurrence qui existe qu'on le veuille ou non.

Mais nous avons aujourd'hui la fierté d'avoir un bilan réel de mesures protectrices que vivent les PNC d'Air France dans un contexte où 2 compagnies aériennes françaises viennent de disparaitre. Nous n'avons qu'un seul souhait sincère : que cela dure pour nous tous et que les nouvelles entités syndicales représentatives ou non obtiennent autant de mesures concrètes pour notre métier.

NOTRE FORCE D'ENGAGEMENT ET DE RESPONSABILITE EXISTE GRACE A VOUS.C'EST LE SEUL REMPART POUR PROTEGER LES PNC D'AIR FRANCE.

